



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi



Communiqués 30.07.2013

Assumer nos responsabilités: le fondement de curafutura

curafutura - les assureurs-maladie innovants veut assumer sa responsabilité sociopolitique et participer activement à l'aménagement du secteur de la santé en Suisse. En publiant aujourd'hui cette charte des valeurs, notre association s'engage en faveur de la concurrence, de la qualité, de l'innovation ainsi que d'un partenariat tarifaire fort.

curafutura, l'association des assureurs-maladie innovants fondée fin avril 2013, a défini son champ d'action et concrétisé ses valeurs. La charte publiée aujourd'hui exprime notre attachement tout comme notre engagement à aménager de manière durable le secteur de la santé en Suisse et à assumer pour cela nos responsabilités, pour des soins médicaux financièrement abordables et accessibles à tous indépendamment des conditions économiques. Le conseiller national Ignazio Cassis, médecin et président de curafutura, a déclaré à ce sujet: «Une maison n'est stable que si ses fondations sont solides. Pour le maître d'œuvre, cette solidité repose sur le béton et les fers d'armature, alors que pour une entreprise, elle se fonde sur les valeurs auxquelles cette dernière est attachée. curafutura s'est intensivement occupée de ses « fondations » au cours des dernières semaines. Il en a résulté une charte des valeurs qui nous engage et servira de fil conducteur pour notre travail à venir.»

La concurrence en tant que base de l'innovation

Dans sa charte, curafutura s'engage en faveur d'un système de santé organisé de manière solidaire et concurrentielle. Elle voit dans la concurrence la base de la qualité et de l'innovation, dont les assurés et les patients profiteront sous la forme d'une couverture optimale des soins médicaux. L'association souhaite également une régulation efficace et modérée du secteur de la santé selon le principe « autant que nécessaire, aussi peu que possible ». Nous revendiquons par ailleurs une gouvernance efficace. Le Dr Ignazio Cassis ajoute encore à ce sujet : «Les attributions et les compétences des acteurs du secteur de la santé doivent être clairement réparties, ce qui n'est actuellement pas le cas. Il est absolument nécessaire que les autorités veillent sans arbitraire à une concurrence équitable. Ce n'est qu'ainsi que la solvabilité et la stabilité de notre système, l'un des meilleurs au monde, seront garanties.»

Rôle central des partenaires contractuels

curafutura mise par ailleurs sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations. Il s'agit notamment de veiller à un développement adéquat des structures tarifaires dans lequel l'Etat ne doit jouer qu'un rôle subsidiaire. L'achat des prestations doit par contre être du ressort des différents assureurs et de leurs communautés d'achat.

Financement durable

Assumer ses responsabilités, cela signifie également s'engager pour un financement durable de notre système de santé. Les membres de curafutura se prononcent en faveur d'une assurance obligatoire avec des primes par tête



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

garantissant de manière durable le financement des prestations consommées. Ils s'engagent à titre fiduciaire pour une utilisation efficace et correcte de l'argent des primes et des impôts dans le système de santé.

La charte complète de curafutura est disponible sur
www.curafutura.ch --> Qui sommes-nous --> Charte

Contact pour les médias :

Dr Ignazio Cassis, conseiller national, président
Portable : 079 318 20 30, e-mail : ignazio.cassis@parl.ch

Reto Dietschi, directeur
Ligne directe : 031 310 01 84, portable : 079 300 13 83,
e-mail : reto.dietschi@curafutura.ch